

## **Compte-rendu du conseil municipal du 24 mars 2016**

**Présents** : Daniel Alard, Fabienne Barro, Xavier de Ferluc, Gilbert Dupuy, Francis Laguerre, Patricia Laurent, Janine Pascal, Pascal Philip, Julie Porte-Trauque.

**Absents** : Pierrette Léro (donne procuration à Patricia Laurent)  
Rémi Piquemal (donne procuration à Francis Laguerre)

**Secrétaire de séance** : Patricia Laurent

### **1- Compte administratif 2015**

Une gestion rigoureuse a permis d'éviter une demande de prêt relais qui génère des frais.

### **2- Budget 2016**

Xavier de Ferluc présente le budget.

Renégociation des contrats d'assurances (véhicules, bâtiments, personnel) avec un cabinet de courtage.

En application de la loi NOTRE, le CCAS des communes de moins de 500 habitants doit être dissout au 31/12/2016 par délibération. A cette date là, il sera donc transformé en commission sociale qui mènera les mêmes actions.

Le maire propose une augmentation des taxes locales.

Vote pour le maintien des taxes locales. Pour : 9 voix et abstention : 2 voix.

Budget 2016 adopté à l'unanimité.

### **3- Accessibilité**

Ce projet prévoit la rampe d'accès à la mairie et les toilettes extérieures de la salle polyvalente. Une délibération est prise pour valider la démarche et ainsi, pouvoir prétendre aux subventions.

### **4- Diagnostic énergétique**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de diagnostic pour la salle polyvalente.

Honoraires de l'architecte Anne Puyol : 2700 €.

### **5- Vente du gîte**

L'agence immobilière nous a transmis une proposition à 70 000 € intégrant la vente de la seconde grange dépendante. Le conseil municipal fait une contre-proposition à 74 000 € net vendeur.

### **6- Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Nous sommes toujours en phase de négociation.

3 cabinets ont répondu à l'appel d'offre et les propositions tarifaires s'échelonnent entre 28 525 € et 32 250 €.

### **7- Budget Communauté des communes**

Le taux d'imposition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne couvre que 91% de la dépense aussi, une augmentation de 5% est prévue en 2016.

Pour combler le déficit le maire évoque la possible suppression de la collecte des déchets verts. Les membres du conseil municipal sont diversement partagés sur cette mesure.

### **8- Compteurs LINKY**

Le maire fait lecture de 2 courriers, l'un émanant de ? (anti compteur Linky) et l'autre du président du SCDEA (favorable au compteur Linky).

Plusieurs conseillers municipaux sont défavorables à cette installation.

La mairie est concernée par cet équipement qui touche les locaux communaux mais aussi les logement sociaux.

### **9- Questions diverses**

Projet cheminement des fontaines. Présentation du devis pour les panneaux. Un topo guide sera réalisé en 2017.

Les demandes de job d'été par des jeunes ne peuvent être honorées faute d'encadrement suffisant à cette période là.

Le site Internet de la commune sera accessible à compter du 26 mars 2016.

Séance levée à 22 heures.